



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 février 2021

**Objet de la délibération**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT : BUDGET PRINCIPAL VILLE**

Le vingt-cinq février deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-huit février deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Stéphane LOHÉZIC à Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ .

**Absent(s) :**

André HARTEREAU .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2021.02.008**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET PRINCIPAL**

**VILLE**

**Rapporteur : Pascal LE LIBOUX**

Le Compte Administratif 2020 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2019 reportés	Réalizations 2020				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	-2 406 035,81	12 353 488,54	5 824 079,32	12 353 488,54	7 371 970,02	1 547 890,70	-858 145,11
Fonctionnement	2 005 825,84	20 763 100,84	17 673 222,78	20 763 100,84	18 988 907,02	1 315 684,24	3 321 510,08
Total	-400 209,97	33 116 589,38	23 497 302,10	33 116 589,38	26 360 877,04	2 863 574,94	2 463 364,97

L'analyse par chapitre comparée aux réalisations de l'année 2019 donne les informations suivantes :  
 En Fonctionnement, la vue d'ensemble se présente comme suit :

Dépenses en €	2019	2020	Evolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 586 478,86	3 304 575,57	-7,86%
012 CHARGES DE PERSONNEL	9 775 546,54	10 025 227,30	2,55%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 732,00	7 384,00	-15,44%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	919 940,54	1 554 704,92	69,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 147 657,30	2 380 484,34	10,84%
66 CHARGES FINANCIERES	280 379,70	295 055,91	5,23%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 188,31	105 790,74	31,93%
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 798 923,25</b>	<b>17 673 222,78</b>	<b>5,20%</b>

Recettes en €	2019	2020	Evolution
002 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	2 729 062,48	2 005 825,84	-26,50%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	753 302,47	577 780,01	-23,30%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	387 284,85	611 199,91	57,82%
70 VENTES DE PRODUITS -PRESTATIONS DE SERVIC	1 164 082,27	662 274,20	-43,11%
73 IMPOTS ET TAXES	11 588 735,96	11 785 278,00	1,70%
74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 324 595,59	4 376 838,47	1,21%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	393 289,35	330 563,49	-15,95%
76 PRODUITS FINANCIERS	12 998,37	13 754,44	5,82%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	213 304,10	631 218,50	195,92%

<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 566 655,44</b>	<b>20 994 732,86</b>	<b>-2,65%</b>
--------------------------------------	----------------------	----------------------	---------------

RESULTAT BRUT	2 038 669,71	1 315 684,24	-7,86%
REPRISE DE RESULTAT n-1	2 729 062,48	2 005 825,84	
RESULTAT NET	4 767 732,19	3 321 510,08	

### **En matière de dépenses**

**Les charges à caractère général** qui représentent 18.70 % des dépenses de fonctionnement ont baissé de 7.86 % par rapport aux réalisations de l'année 2019.

Les acquisitions de matériaux et de fournitures pour les travaux en régie sont de 132 137.90€ (188 026.54€ en 2019).

Les évolutions à la hausse les plus importantes concernent :

- Assurances : + 67 168.73 € dont 55 667.23 € d'assurance dommages ouvrage du CIFECTT,
- Achats liés au COVID 19 : +106 224.44€ (masques, protections, désinfectants...),
- Entretien bois et forêts : + 14 951.67 € (tempête Alex),
- Frais de télécommunications et internet : + 10 530.83€.

Certaines dépenses ont par contre connu des baisses :

- Prestations de services : - 140 397.97 € (dont 130 933.14 pour la restauration scolaire),
- Fournitures entretien : - 52 756.69 €,
- Entretien bâtiments : -134 420.02 €.

**Les charges de personnel** qui représentent 56.73 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2.55 % par rapport aux réalisations de l'année 2019. La ville a, par ailleurs, encaissé des remboursements de rémunérations qui ont diminué de 23 % (indemnités d'assurances, refacturation...). L'évolution des charges nettes de personnel (dépenses moins recettes) est de 4.71 %.

Sur le volet dépenses cette évolution est due notamment :

- Aux rémunérations des agents titulaires : 4.78 %,
- Aux rémunérations des agents non titulaires : -9.48 %,
- Aux rémunérations des contrats aidés et apprentis : 39 %,
- Aux personnels extérieurs (coopération intercommunale, Centre De Gestion du Morbihan) : -7.38 %.

**Les charges de gestion courante** qui représentent 13.47 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 13.47 % par rapport aux réalisations de 2019.

Cette évolution provient principalement :

- Des subventions versées (dont le financement des OGEC) : 227 161.02 €,
- Non-valeurs et créances éteintes : - 4 351.05 €,
- Participation au Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance : 5 460 € (2 années de participation).

**Les charges financières** qui représentent 1.67 % des dépenses de fonctionnement ont évolué de 5.23 % qui correspond aux intérêts courus non échus. Le taux d'intérêt du nouvel emprunt est de 0.36%.

**Les charges exceptionnelles** qui représentent 0.60 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 31.93 %. Il s'agit essentiellement des remboursements faits aux usagers de la piscine dans le cadre du confinement et de la fermeture des équipements publics. A cela s'ajoute l'aide sociale pour les écoles privées.

**Les opérations d'ordre entre sections** représentent 8.80 % des dépenses de fonctionnement et augmentent de 69 % par rapport aux réalisations de 2019. Cette évolution est due en grande partie aux dotations aux amortissements (895 242.46 €) ; aux provisions (144 405€) et aux écritures purement comptables des cessions.

**Les atténuations de produits** s'élèvent à 7 384€ et correspondent à des dégrèvements de fiscalités.

**En conclusion, les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 17 673 222.78 € en augmentation de 5.20 % par rapport aux dépenses de 2019 (16 798 923.25 €). L'évolution des dépenses réelles (hors mouvements vers la section d'investissement) est de + 1.51 %.**

**En matière de recettes**

**Les ventes de produits et de prestations de services** qui représentent 3.15 % (5.40% en 2019) des recettes de fonctionnement connaissent une baisse de 43.11 % par rapport aux réalisations de 2019.

**Les évolutions les plus importantes à la baisse sont :**

- Les recettes de la piscine : - 288 150€ soit une baisse de 63.17% / 2019)
- Locations salles et gymnases : - 62 725.86 € (-93.90%/2019)
- Droits de places (marché) : - 27 809.26 € (- 35.42 %/2019)
- Restauration scolaire : - 104 423.37 €

**Les impôts et taxes** qui représentent 56.13 % des recettes de la ville progressent de 1.67 %. Les produits des contributions directes (taxes foncières et d'habitation) procurent une recette fiscale de 10 027 408 € en augmentation de 1.63% par rapport à 2019.

**Les recettes fiscales annexes évoluent comme suit :**

- taxe sur la consommation d'électricité : + 7.76 %,
- taxe sur la publicité extérieure : - 2.03 %,
- taxe additionnelle aux droits de mutation : + 6.36 %,
- Droits de place : - 54.83 %.

**Les dotations, subventions et participations**, qui représentent 20.85 % des recettes de fonctionnement augmentent de 1.19 %.

**Les principales dotations évoluent comme suit par rapport à 2019 :**

- la Dotation Forfaitaire : + 6 240€ soit +0.32 %
- la Dotation de Solidarité Urbaine : + 32 084€ soit + 3.92 %
- Compensations de fiscalité : + 14 015 € soit + 2.16%
- FCTVA sur entretien des bâtiments et voiries publiques : + 12 630 € soit + 60.15 %

Concernant les autres financeurs, les subventions et participations de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- L'État : 57 460. 83 € (9 508.94 € en 2019) : 23 600 € pour les colonies apprenantes ; 12 450 € pour les frais d'élections et les remboursements des frais scolaires lors de grèves.
- La Région : 8 000€ (Artothèque)
- Le Département : - 1 809 € (Centre de Loisirs et Artothèque)
- Les communes – 34 856 € (CAK, Multi Accueil et Accueil d'enfants de communes extérieures en classes ULIS)
- Les autres financeurs dont la CAF qui participe à hauteur : 540 528.16 € (563 605.29 € en 2019).

**Les remboursements de rémunérations** qui représentent 1.57 % des recettes de fonctionnement baissent de 23.30 %.

**Les produits de gestion courante** qui représentent 1.82 % des recettes de fonctionnement diminuent de 15.95 %. Le compte 7581 regroupe les refacturations à l'EPCC et à Lorient Agglomération dans le cadre de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines.

**Les produits financiers** : 13 754.44 € en augmentation (fonds de soutien sur l'emprunt structuré).

**Les produits exceptionnels** (3.01 % des recettes de la ville) s'élèvent à 631 218.50 € (213 304.10 € en 2019) ; les ventes d'immobilisations représentent 511 243.80 € (21 030 € en 2019). Ces recettes sont composées des cessions pour 511 243.80€ ; de remboursement sinistres pour 98 841.09 €, des remboursements de pénalités sur marchés pour 6 040 € et de régularisations pour 15 093.61€.

**Les opérations d'ordre entre sections** (2.91 % des recettes de fonctionnement) augmentent de 36.64 % par rapport aux réalisations de l'année 2019.

**Les recettes de fonctionnement s'établissent à 20 994 732.86 € en baisse de 2.65 % par rapport à 2019. Les seules recettes réelles (hors mouvement vers la section investissement) font apparaître une diminution de 3.76 %.**

**En conclusion, après reprise du résultat de 2019, la section de fonctionnement se solde par un excédent 3 321 510.08 € contre 4 767 732.19€ en 2019.**

**La vue d'ensemble de la section d'investissement se présente comme suit :**

Dépenses en €	2019	2020	Evolution
001 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INV.T.	565 087,14	2 406 035,81	325,78%
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	387 284,85	611 199,91	57,82%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	239 641,76	322 308,19	34,50%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	12 393,64	0,00	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 362 969,47	931 070,64	-31,69%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	340 283,15	139 560,92	-58,99%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	108 011,43	140 625,19	30,19%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 397 358,84	1 632 335,72	16,82%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 998 069,77	2 046 978,75	2,45%
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>6 411 100,05</b>	<b>8 230 115,13</b>	<b>28,37%</b>

Recettes en €	2019	2020	Evolution
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	919 940,54	1 554 704,92	69,00%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	239 641,76	322 308,19	34,50%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 053 432,51	3 629 019,41	76,73%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	710 956,53	765 937,50	7,73%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	76 466,00	1 100 000,00	1338,55%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 626,90	0,00	-100,00%

<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>4 005 064,24</b>	<b>7 371 970,02</b>	<b>84,07%</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------

RESULTAT BRUT	-1 840 948,67	1 547 890,70	-184,08%
REPRISE DE RESULTAT	-565 087,14	-2 406 035,81	325,78%
RESULTAT NET	-2 406 035,81	-858 145,11	-64,33%

### **En matière de dépenses**

**Les dépenses d'équipement** se sont élevées à 4 229 396.95 € (4 195 110.82 € en 2019) dont 269 896.37 € de travaux en régie (351 387,63€ en 2019) et les restes à réaliser s'élèvent à 3 462 137.83 € (1 689 620.46€ en 2019).

Les dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

**Travaux** : 2 046 978.75 € (1 998 069,77 € en 2019).

**Immobilisations corporelles** : 1 632 235.72 € (1 397 358,84€ en 2018).

**Les acquisitions incorporelles** : 139 560.92€ (340 283,15 € en 2018).

**Les subventions d'investissement versées** : 140 625.19 € dont Lorient Agglomération pour le transfert de compétences des eaux pluviales et Morbihan Energies pour l'enfouissement des divers réseaux.

Par ailleurs, **les travaux en régie** réalisés par les services communaux se sont élevés à 269 896.37 € (351 387,63 € en 2019) dont 132 683.16 € de main d'œuvre et 137 213.21 € de fournitures.

**Les opérations d'ordre patrimoniales** d'un montant de 322 308.19 € ont été comptabilisées en dépenses et en recettes pour permettre la mise à jour de l'état d'actif et l'intégration des études en travaux.

**Les dépenses de remboursement du capital de la dette** se sont élevées à 931 070.64€ (1 362 519.47€ en 2019) en baisse de 31.69 % par rapport à 2019.

L'encours de la dette au 31 décembre 2020 s'élève à 12 921 166 € en hausse de 1.35 % par rapport au montant de l'encours au 1<sup>er</sup> janvier.

### **En matière de recettes**

**Les réserves et dotations** représentent un montant de 3 629 019.41 € grâce notamment à l'affectation d'une partie de l'excédent de 2019 (2 761 906.35 €) et au FCTVA pour 600 852 €. Les recettes de taxes d'aménagement et taxes d'équipement sont de 266 261.06€ (-24.39 %).

**Les subventions reçues** représentent 765 937.50 € (710 956.53€ en 2019) soit une augmentation de 7.73 % par rapport à 2019. Les subventions les plus significatives sont celles perçues pour le CIFECTT à hauteur de 321 319.20 € ; le plan patrimoine II pour 147 387 € et la mise en sécurité des écoles pour 78 000€.

**Les recettes d'ordre** provenant de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 554 704.92 € (amortissements, opérations de cessions et provisions) et celles de la section d'investissement à 322 308.19 €.

**Les restes à réaliser** en recettes s'élèvent à 1 647 327.56 € (1 333 749.92€ en 2019) en hausse de + 23.51 % par rapport à 2019 répartis :

1. Subventions pour 1 456 377.56 €
2. Cessions pour 190 950 €

**En conclusion, la section d'investissement se solde :**

- **Par un besoin de financement 2020 de 858 145.11 €**
- **Par un besoin de financement des restes à réaliser 2020 de 1 814 891.77 €.**

**Soit un total de besoin de financement de 2 673 036.88 € à financer par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.**

D'un point de vue financier et non plus budgétaire, les principaux ratios évoluent comme suit :

- **L'excédent brut de fonctionnement** : 2 284 958.96 € (3 059 695.37 € en 2019) soit une baisse de 25.32 %.
- **L'épargne brute** : 2 017 841.31 € (2 904 399.33 € en 2019) soit une baisse de 30.52 %.
- **La capacité d'autofinancement nette** : **1 086 770.67 € (1 541 430.36 € en 2019)** soit une baisse de - 29.50 %.
- **La capacité de désendettement** : 6.40 années (4.39 années en 2019).

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2021,

**Vu** l'avis favorable de la commission ressources en date du 8 février 2021,

**Vu** le rapport présenté en séance,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, PLACÉ SOUS LA PRÉSIDENTE DE MICHÈLE DOLLÉ, PREMIÈRE ADJOINTE, LE MAIRE S'ÉTANT RETIRÉ,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 de la Ville tel que présenté,

➔ **AFFECTE** le résultat de fonctionnement d'un montant global de 3 321 510.08 € comme suit :

- Section d'investissement : 2 673 036.88€ permettant de financer le besoin de financement de l'exécution budgétaire de 2020 d'un montant de 858 145.11 € et le besoin de financement des restes à réaliser d'un montant de 1 814 891.77 €.
- Section de fonctionnement : le solde soit 648 473.20 €.

**Délibération adoptée par 25 voix Pour et 7 voix Contre, 0 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Première Adjointe,

**Michèle DOLLÉ**